



Bastia

CITÀ DI CULTURA

Domaine Public

Le 5 août 2024

ARRETE TEMPORAIRE N° 464/2024

Code voie : 1054
Allée 173^{ème} RIA

Le Maire de la ville de BASTIA,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2211-1 et L2213-1 à L2213-6-1,

Vu le Code de la route,

Considérant la demande de **La Boule du Prado** représentée par Mr Lamperti Jean-Charles en qualité de Président, qui sollicite l'autorisation de pouvoir stationner sur l'allée du 173^{ème} RIA entre le kiosque et le monument aux morts dans le cadre de la manifestation « Bucciata Bastiaccia International de Pétanque »

ARRETE

Article 1 : Les prescriptions du présent arrêté entrent en application du **dimanche 18 août 2024 à 07h00 au lundi 26 août 2024 à 20h00**.

Article 2 : Le stationnement est interdit sur une longueur de 50 ml (**10 places**) aux emplacements délimités par le demandeur

Article 3 : Le stationnement des véhicules contrevenant aux prescriptions du présent arrêté, est réputé gênant, conformément à l'article R. 417- 10 du code de la route.

Article 4 : La signalisation temporaire relative à cette réglementation sera mise en place au minimum 48h avant dans les zones de stationnement payantes. Le demandeur est et demeure, entièrement responsable de tous les incidents ou accident qui pourraient survenir du fait de son événement.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Bastia, Madame la Directrice Interdépartementale de la Police Nationale de Haute-Corse, Madame la Directrice de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint déléguée



Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique «

Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex

+33(0)4 95 55 95 55

mairie@bastia.corsica

www.bastia.corsica